

# Le château de Gruyère

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **35 (1940)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173067>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## *Le château de Gruyère*

---

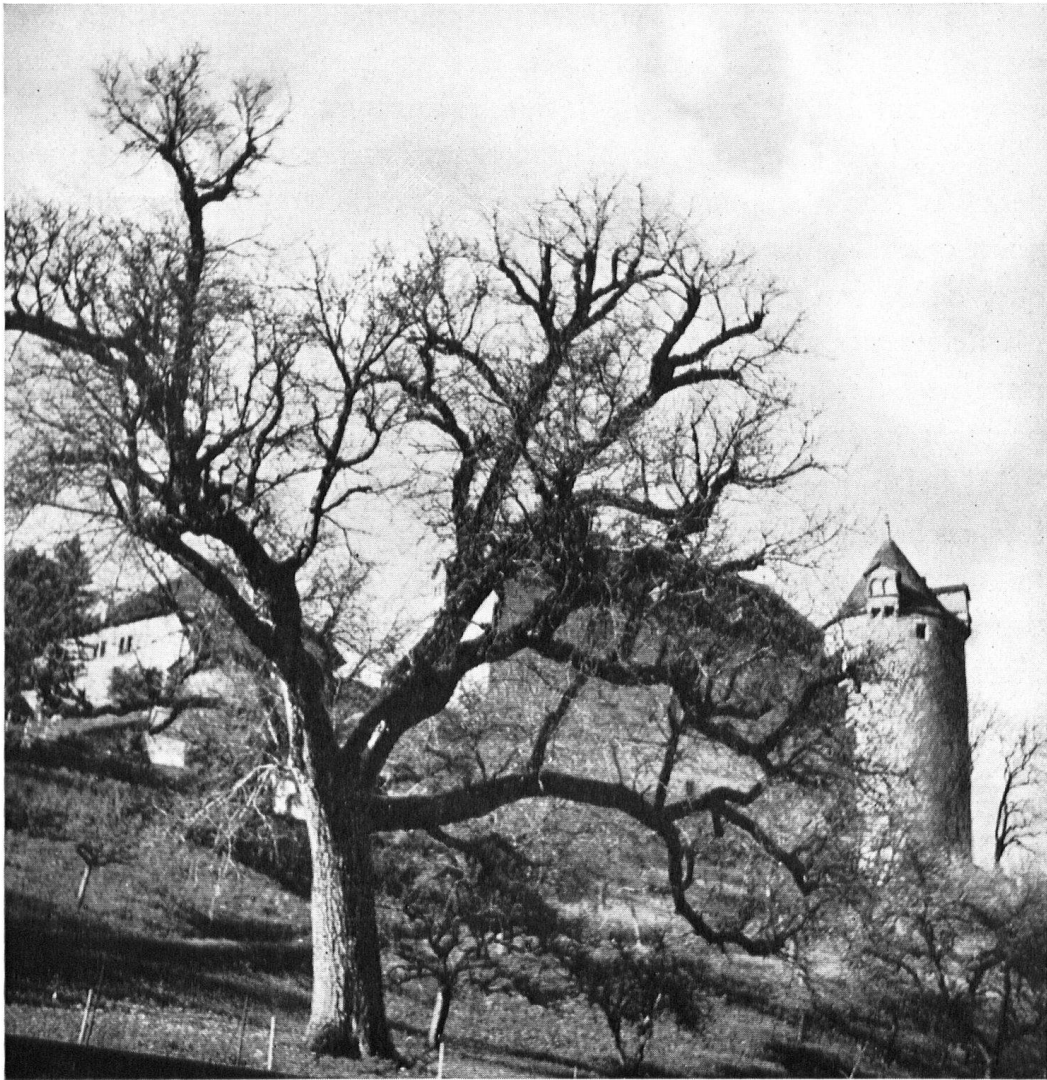
Depuis 1938, ce monument féodal est devenu propriété de l'Etat de Fribourg. Il l'est redevenu, faudrait-il dire, puisque le Louable Canton en avait été propriétaire pendant trois siècles. Le site où il s'élève, l'histoire et la légende qu'il abrite lui ont fait une gloire. A les narrer, il faudrait un livre.



*Solitaire, sur sa haute colline, le château surgit du temps comme une légende.*

*Wie ein Bild aus alten Sagen steht das Schloß Greyerz einsam im Bergland.*

L'histoire? La voici brièvement. Comme la Kybourg ou la Habsbourg, Gruyère confond son origine à celle de ses dynastes; tellement qu'on ne peut préciser l'époque où s'érigèrent les premiers murs, où s'installèrent les premiers comtes. Grands vassaux des rois bourgondes, seigneurs du pays d'Ogo (nom qui demeurera vivant), ils se nichèrent au moyen âge sur la colline dominant une contrée forestière et giboyeuse: une gruyère comme on disait autrefois, sise au centre de leurs territoires. Et quand cela? Vers le XIIe siècle probablement. Assez heureux pour plier aux exigences dominatrices d'un Pierre de Savoie, les Gruyères le reconnurent pour suzerain et lièrent leur sort à sa maison, ce qui leur valut, de fait, une autonomie quasi totale. La dynastie, plus brillante que puissante, sut fort adroitement conduire ses intérêts et ménager ses alliances. Le comte François fut maréchal de Savoie et gouverneur de Vaud, tout en assurant ses voisins, les Suisses, de son indéfectible amitié! Il mourut à la veille des guerres de



*De vieux amis: le donjon, le noyer. — Der Burghügel mit seinen herrlichen Nußbäumen.*

Bourgogne, non sans avoir prévu le choc, et jusqu'à la débâcle des féodaux. En sorte que son fils n'eut qu'à poursuivre ce qu'il avait commencé. Louis de Gruyère prit le parti du plus fort, celui des Confédérés, conduisit ses hommes à Morat et bénéficia de la victoire. Il eut même l'honneur insigne de présider au fameux traité de Fribourg qui donna naissance à la Suisse occidentale, bien qu'elle ne s'en doutât pas, ainsi que sont les nouveaux-nés.

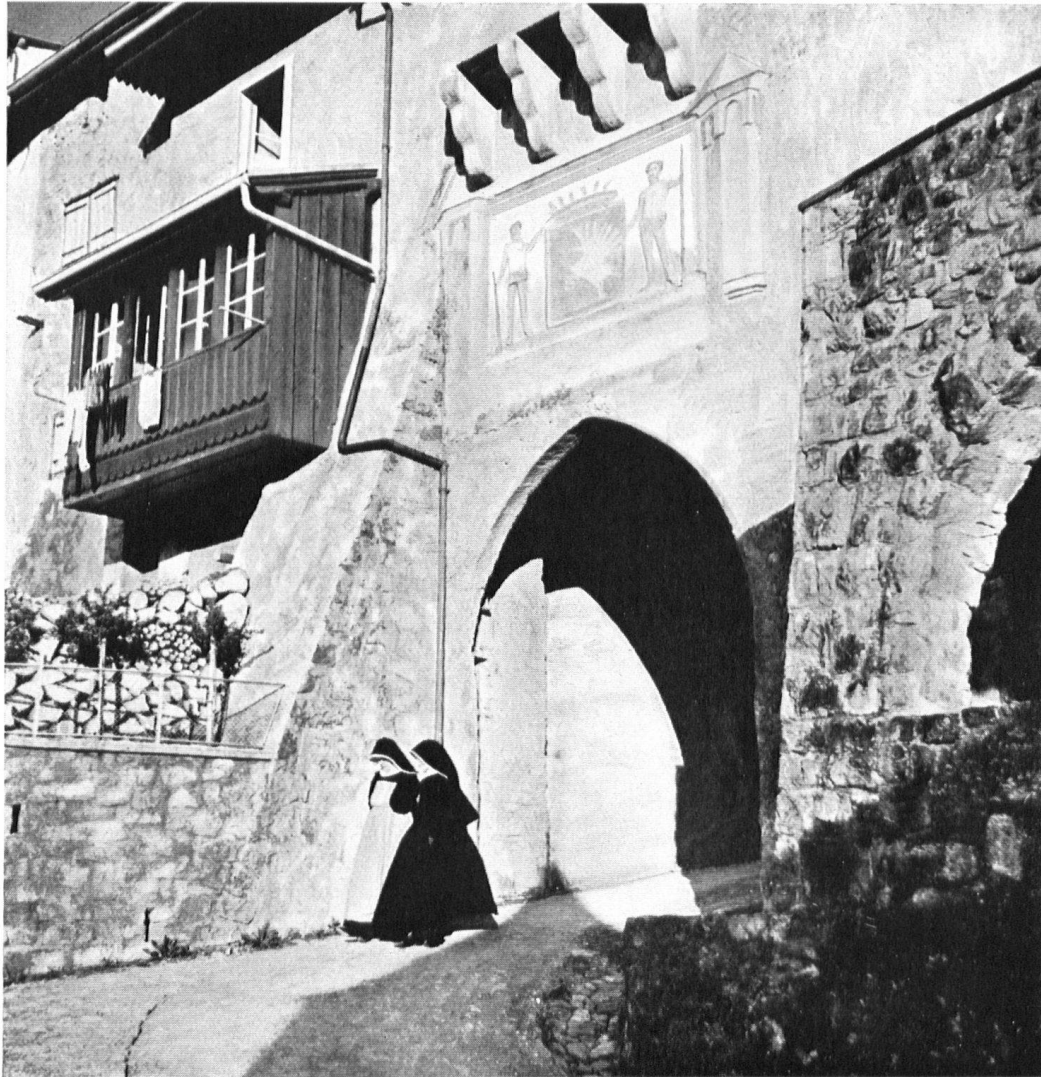
Une ère de prospérité s'ensuivit: la chapelle St-Jean porte la date de 1480; on fortifia, on agrandit. Des fenêtres à meneaux attestent qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les locaux rajeunirent.

Hélas, la faillite survint. Michel fut un prince fastueux et imprudent. Au lieu d'amortir les dettes de ses devanciers, il les accrut à tel point que les villes de Berne et Fribourg le prévinrent charitablement que, de ce train, ses emprunts aboutiraient à de fatales échéances. Michel ne sut pas enrayer l'inexorable progression des intérêts. En vain imagina-t-il mille expédients. L'an 1554, Messieurs des Deux Villes se partagèrent ses terres, comme elles l'en avaient dès longtemps averti.

Michel quitta donc le château de ses ancêtres qu'occupèrent, dès lors, les baillis fribourgeois. Aux baillis succédèrent les préfets jusqu'au moment où, en 1848, une nouvelle circonscription des districts fit perdre à Gruyère son rang de chef-lieu au profit de Bulle. Le château, alors désaffecté, demeurait sans objet; on parla même de le démolir pour tirer parti des matériaux, quand des acheteurs providentiels se présentèrent en 1849: John et Daniel Bovy. Originaires de la Chaux-de-Fonds, riches industriels, ils n'allaient pas, comme on l'espéra, établir au château une fabrique d'horlogerie, mais ouvrir la demeure aux Muses. La famille d'artistes, dont les médailleurs Antoine et Hugues atteignirent à la célébrité, sauva Gruyère et lui donna un lustre éclatant. On ne le dira jamais assez.

Sans doute, Daniel Bovy, peintre valétudinaire, procéda-t-il à des reconstitutions factices. La salle des chevaliers s'orne de fresques retraçant les hauts faits des Gruériens en une composition quelque peu romantique. Mais elles ne sont pas dépourvues de talent et constituent un livre d'images merveilleuses qui exaltent l'enthousiasme autochtone. Plusieurs collaborateurs s'associèrent à Daniel Bovy; Barthélemy Menn, que Corot appelait son maître, y a brossé un paysage de montagne où se nouent les racines d'un chêne admirable.

Des Bovy, l'édifice revint aux Balland, leurs alliés, que les circonstances contraignirent au sacrifice. Le château, jadis dépouillé, fut transmis, enrichi, aux autorités fribourgeoises. Car tous les trésors apportés par ces gens de goût sont restés à Gruyère.



*Les Révérendes sœurs franchissent la porte du Belluard.*

*Eingang ins Städtchen Greyerz. Man beachte das Wappen mit dem Reiber (la grue) über dem Torbogen.*

Dans un bel élan collectif, le Grand Conseil vota les crédits nécessaires et répondit aux vœux de la population. Si l'on songe que celle-ci est avant tout rurale, on conviendra que c'est là un digne exemple. Un siècle auparavant, on témoignait aux arts et aux traditions moins d'égards. Certes, le désintéressement des vendeurs fut-il grand, et l'opération reste, de part et d'autre, noble. Aussi n'est-ce point à loger bailli ni préfet que vise dorénavant l'Etat, mais le souvenir, tantôt



*La ville, sa fontaine, son calvaire, sur qui veille la grosse tour.  
Das Städtchen Greyerz mit dem Schloß im Hintergrund. Schönes Beispiel einer Siedlung von  
Handwerkern, Krämern und Bauern zu Füßen des Schlosses.*

glorieux tantôt charmant, que laissèrent sur la colline les fondateurs de Gruyère et ceux qui les suivirent: deux lignées, en somme, l'une de chevaliers, l'autre d'artistes.

\* \* \*

Présenter la demeure, c'est donner au photographe une priorité méritée. Quelques commentaires cependant ne sont pas superflus.

De la cité, une rampe adoucie conduit à la porte d'escarpe et accède à l'esplanade remblayée au XVIIIe siècle. Le pays se déploie vers Bulle et le Gibloux. La chapelle St-Jean s'accote au rempart et se trouve



*Gruyère et le Moléson. — Blick in die Hauptstraße. Im Hintergrund der Moléson.*

comprise dans le système de la défense. Deux vitraux du XVe siècle exaltent, dans un style magnifique, le baptême au Jourdain et Notre-Dame de Compassion.

A l'intérieur de l'enceinte encore, s'épanouit le jardin à la française conçu par un bailli; il y faut pénétrer quand il offre ses corbeilles de fleurs, et que les Dents et les Vanils dressent, dans l'azur, leurs sommets d'or.

L'habitation n'occupe pas le quart de la forteresse gruérienne, flanquée du donjon. Les archéologues y goûteront pour longtemps le bonheur. Les remaniements baillivaux ne sont pas tous parfaits, et quel-





*La Chalamala, riche maison du XVI<sup>e</sup> siècle.  
Städtchen Greyerz. Das Haus „Chalamala“, 16. Jahrhundert, heute Museum.*

ques-uns méritent suppression, mais le devoir immédiat des administrateurs est moins de piquer, abattre, reconstituer, que de maintenir et d'entretenir.

Il suffit de suivre la trace des Bovy qui ranimèrent l'ardeur d'un peuple pour des ombres gracieuses. L'appartement du comte, et de la Belle Luce sont autant de rêves exquis. Des meubles gothiques retrouvés au château, entre lesquels il faut retenir un dressoir à nul autre pareil, aux armes de Jean et de son épouse Huguette de Menthon, ont été rassemblés dans la salle attribuée au fantôme comtal. Mais ce fut encore Daniel Bovy qui décora poutrelles et murailles. Il tendit celles-ci de tapisseries haute-lice à sujets, tissées en Flandres vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle. « Oncques ne les virent les preux de Gruire », soupireront les balzaciens. Il n'en demeure pas moins que ce sont là des pièces splen-



*Le Belluard, ouvrage avancé du mur d'enceinte. — Stadtmauer von Greyerz.*

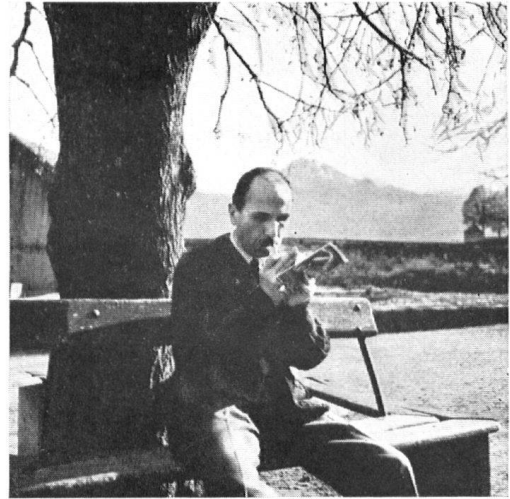
dides, très dignes de vaillants chevaliers. A la fenêtre ont repris place les vitraux aux armes de France, de Savoie, de Gruyère, de Challant, longtemps exilés à Fribourg.

Pour ne point séparer des amants, la chambre voisine est réservée aux mânes de la Belle Luce, maîtresse affolante d'on ne sait plus quel comte, et rien ne repose l'âme davantage que de savoir ces chers tourmentés à jamais réunis.

C'est passer d'un lyrisme à l'autre que de pénétrer enfin dans le salon, meublé de Louis XV. Ici le triomphe des vacances Bovy résonne de chansons. Leurs amis, Corot, Baron, Français, Leleu, Salzmänn, Menn lui-même s'y sont amusés comme de beaux enfants, barbouillant les boiseries de purs chefs d'œuvre. Comme on devait aimer les jours de pluie au temps où chacun s'emparait d'un panneau pour y peindre à



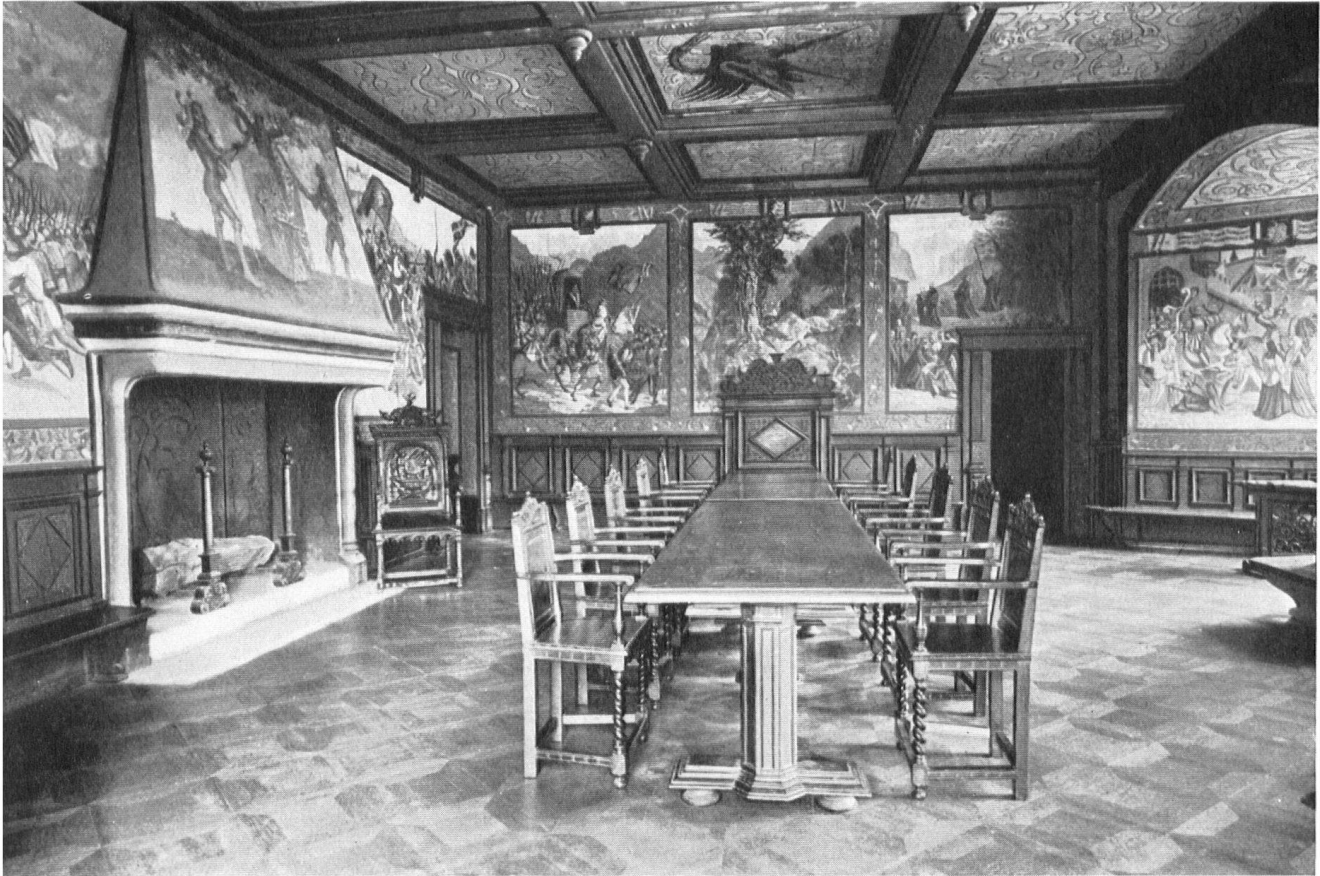
*Au château: la terrasse et la chapelle de Saint-Jean.*  
*Schloßterrasse mit der Kapelle St-Jean.*



*Le conservateur du lieu, statthalter de notre ligue.*  
*Der Konservator des Schlosses, Dr. Henri Näf, welscher Statthalter unserer Vereinigung.*



*Le jardin à la française. — Schloßgarten in französischer Art.*



*La salle des chevaliers. — Schloß Greyz. Der Rittersaal.*

sa fantaisie! Quatre ouvrages sont signés de Corot et le plus réussi des paysages est peut-être celui que composèrent, en collaboration joyeuse, trois des maîtres de la peinture.

Telles sont quelques merveilles auxquelles d'emblée le Heimatschutz fribourgeois (Société d'Art public), la Société d'histoire se sont intéressés. La fondation Gottfried Keller a généreusement facilité la tâche de l'Etat qui, sur l'initiative de quelques hommes avertis (le député Lucien Despond entre autres), protège désormais le château de Gruyère.

Qu'y fera-t-on de nouveau? Peu de chose, on l'espère. Dans les chambres vides où dormirent tant de peintres illustres, tant de générations aux yeux brillants, il y a place pour l'imagination des poètes. On y laissera de vieilles chaises et de vieux canapés, on y mettra quel-



*Le salon décoré par Menn, Corot, Baron.  
Schloß Greyerz. Der große Salon mit Wandgemälden von Menn, Corot, Baron.*

ques estampes et la vie d'autrefois surgira. Qu'on ne s'attende pas à voir s'accumuler les collections. Il suffira de grouper les menus objets issus de la dynastie, de suspendre à nouveau les drapeaux cinq fois centenaires; et enfin d'ajouter au trésor les restes du butin de Morat, conquis par Fribourg, derniers témoins de la victoire.

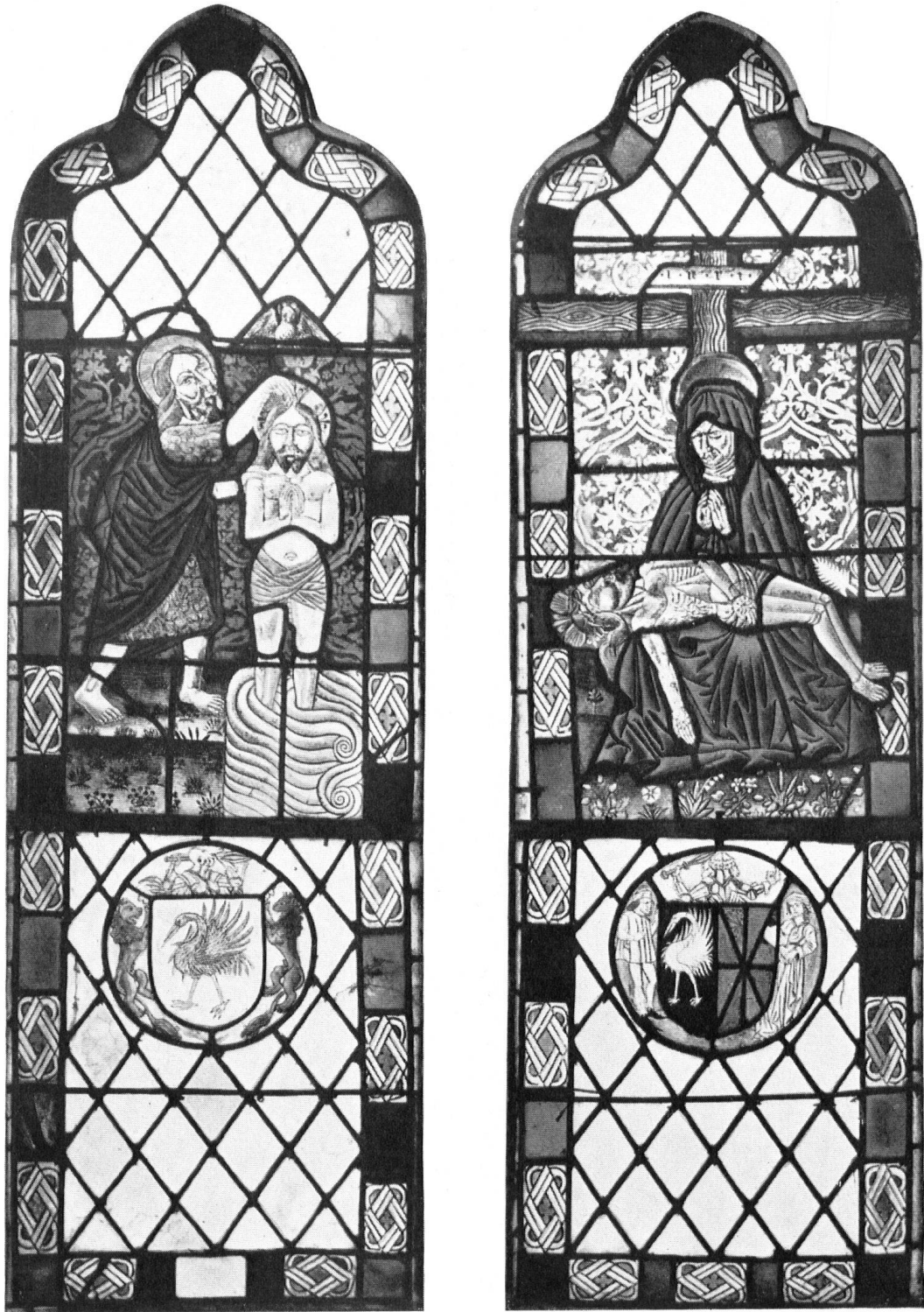
Mais le plus bel hommage à la mémoire intelligente des châtelains de Gruyère sera de rendre un culte au mystère et à la grâce où se complut leur cœur.

*Henri Næf.*

*Photographies: S. Glasson, Bulle (pages 8, 17—21); L. Witzig, Winterthur (pages 7, 9—16).*

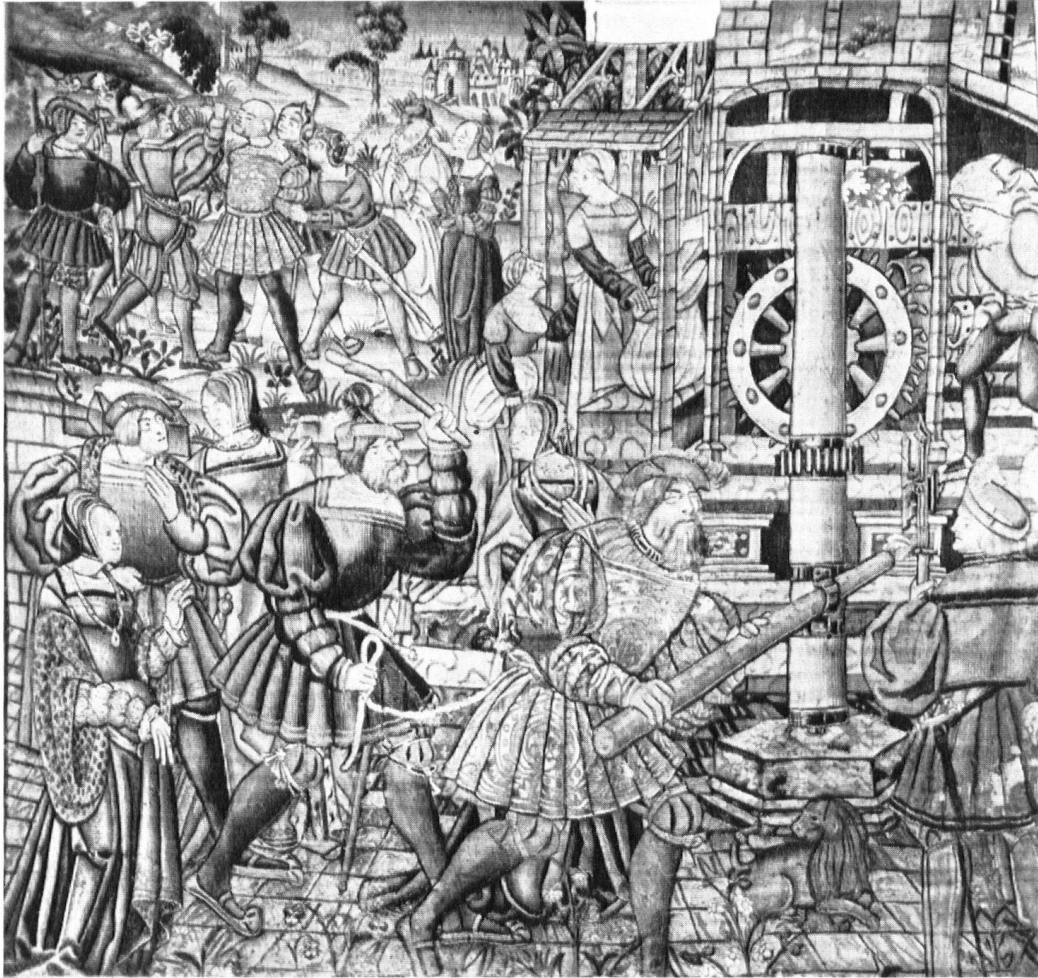


*Un panneau du salon, par Jean-Baptiste Corot. — Eines der Wandbilder von J. B. Corot.*



*Le baptême au Jourdain et Notre-Dame de Compassion. Vitraux de la chapelle Saint-Jean, aux armes de Louis comte de Gruyère et Claude de Seyssel, son épouse (fin du XVe siècle).*

*Kapelle St-Jean. Glasgemälde aus dem 15. Jahrhundert. Taufe im Jordan, Pietà.*



*La captivité de Samson. Tenture de Flandres, dans la chambre du comte (début du XVIe siècle).  
Schloß Greyerz. Samson in der Knechtschaft. Flandrischer Wirkteppich Anfang 16. Jahrh.*



*Les armes comtales. — Wappen der Grafen von Greyerz.*